

Associations

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 01/02/2023

Associations sous régime légal spécial

Les associations culturelles sont soumises aux règles générales applicables aux associations et à des dispositions spécifiques. Les associations syndicales de propriétaires peuvent être constituées librement, sur autorisation ou d'office par le préfet.

- [Association culturelle](#)
- [Association syndicale de propriétaires](#)

Questions – Réponses

- [Comment une association culturelle doit déclarer des financements étrangers du culte ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Où s'informer ?

- [Point ressource à la vie associative](#)



Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Adresse : 315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon

Tél. : [04 90 78 82 30](tel:0490788230)